



Hypothèque sur nue propriété avec mes frères

Par **fredblandin**, le **19/03/2015** à **17:17**

Bonjour,

Suite au décès de mon papa, j'ai hérité avec mes 3 frères d'une maison en nue propriété (donc 1/4 pour moi) et ma maman est usufruitière. Il a 79 ans.

Aujourd'hui je suis condamné financièrement en responsabilité d'associé pour une SCI.

N'ayant pas de liquidité je voulais savoir si je pouvais faire une cession de cette nue propriété pour taire la dette??

Merci de votre retour rapide et surtout savoir comment faire sachant qu'il y a maman l'usufruitière et mes 3 frères.

Merci

f.blandin